

AVIS DE COURSE
WORLD DIAM TOUR – CHALLENGE AN AVEL BRAZ 2025
du 17 au 19 octobre 2025 à St-Philibert
GRADE 5A - Organisé par le Centre Nautique de Saint Philibert

PREAMBULE : Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents(es) et aux accompagnateurs(trices) de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse.

1. REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV 2025-2028),
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2, entre l'heure légale du coucher du soleil et heure légale du lever du soleil,
- 1.4 Les Règlementations Spéciales Offshore (RSO) 2020-2021 catégorie 3.
- 1.5 Les règles de classe DIAM 24.

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles au plus tard le 17 octobre 2025 au secrétariat du club lors des confirmations d'inscriptions
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique sur notre site internet : www.evoceane.fr

3 COMMUNICATION

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne sera consultable sur le groupe WhatsApp **CHALLENGE AAB 2025**



4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

4.1 Admissibilité

Les bateaux admis à courir en régate sont uniquement les bateaux de la Classe des **DIAM24**

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 Pour chaque membre de l'équipage :

- a) La licence Club FFVoile temporaire ou annuelle portant mention « pratiquant », ou « compétition »,
- b) Pour chaque membre de l'équipage n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.2.2 Pour le bateau :

- Le certificat de jauge en cours de validité.
- Le certificat d'enregistrement du navire
- L'attestation d'assurance

- Autorisation de port de publicité pour les bateaux arborant un sponsor

4.3 Equipement

- tous les autres bateaux devront être armés en côtiers (< 6 milles)
- Les bateaux devront être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir du 19 Septembre 2025,
- Les bateaux pourront être contrôlés à tout moment.
-

5. DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants : 220€ par équipage

5.2 Ceci inclus l'engagement et les frais de course (Bateaux Comité et sécurité), les festivités et pot de remise des prix.

6. PROGRAMME PREVU

- **Vendredi 17 octobre**
 - 16h00 à 19h00 : Confirmation des inscriptions au Club, Fort de Kernevest
 - 14h00 : Entraînement
- **Samedi 18 octobre**
 - 8h00 à 9h00 : Confirmation des inscriptions au Club, Fort de Kernevest
 - 9h30 : Briefing à Port Deun
 - 10h30 : 1^{er} Signal d'avertissement,
 - 19h00 : Pot d'accueil – Apéro-dinatoire – Fort de Kernevest
- **Dimanche 19 octobre**
 - 8h45 : Briefing à Port Deun
 - 10h30 : 1^{er} signal d'avertissement,
 - 17h00 : Remise des prix et pot de l'amitié

LIEU - Voir l'annexe Zone de course ci-dessous indiquant le lieu où se dérouleront les épreuves.

7. LES PARCOURS

Les parcours seront des parcours côtiers et des parcours construits.

Ils seront adaptés en fonction des prévisions météo du jour.

Pour cette raison, le parcours de la 1^{ère} course du Challenge AAB 2025 :

- 10h30 : 1^{er} Signal d'avertissement
- pas de signal après 16h30

Chaque jour, les intentions du Comité seront annoncés aux briefings chaque matin à Port Deun. Elles seront également communiquées sur le Groupe WhatsApp **CHALLENGE AAB 2025**

8. CLASSEMENT

8.1 **2 courses doivent être validées pour valider la compétition**

8.2 Quand moins de 3 courses ont été courues , le score d'un bateau sera le total des scores de ses courses

8.3 Quand 3 courses ou plus ont été validées , le score d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score

9. SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10. PRIX

Les prix seront distribués aux 3 premiers

Des prix spéciaux peuvent être distribués

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Ecole de Voile OCEANE - Saint Philibert

Tél. 02 97 55 13 76 - Mail : accueil@evoceane.fr

Stéphane MENUET - 06 29 24 27 51

ANNEXE ZONE DE COURSE

POINTS DE PASSAGE RAID (parcours à définir en fonction du vent)



Fonds cartographiques issus de data.shom.fr

Système géodésique : WGS84 Echelle : 1 : 108336